



*Communiqué de presse  
Paris, le 7 juillet 2017*

## **Lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle : l'Etat réaffirme son engagement**

Michel Cadot, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, et Michel Delpuech, préfet de Police, ont installé ce jour, à la préfecture de la région d'Île-de-France, la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle de Paris.

Créées par la loi du 13 avril 2016, les commissions départementales de lutte contre la prostitution ont pour mission de mettre en place une politique coordonnée d'actions en matière de prévention et de lutte contre la prostitution et d'accompagnement des victimes. Elles ont également pour mission de rendre des avis sur les demandes d'engagement dans un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle.

Les membres de la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle de Paris ont réaffirmé leur engagement à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel à Paris.

*« La prostitution est une violence en soi, qui s'exerce tout particulièrement à l'encontre des femmes, souvent en situation de grande vulnérabilité et victimes de réseaux de traite ou de proxénétisme. L'ensemble des services de l'Etat et leurs partenaires sont déterminés à éradiquer cette violence et à mieux protéger les victimes »,* affirme Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

*« L'exploitation sexuelle d'êtres humains ne peut avoir sa place dans notre République, c'est pourquoi l'Etat lutte activement contre ce phénomène. L'action des services de l'Etat, et notamment des services de la préfecture de Police, est conduite par le souci d'aider les victimes à sortir de cette activité qui les exclut et les enferme »* a déclaré Michel DELPUECH, préfet de Police.

### **Mobilisation de l'Etat contre les violences faites aux femmes**

La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées permet d'améliorer la prise en charge des personnes victimes de prostitution, de proxénétisme ou de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, en créant un parcours de sortie de la prostitution proposé à toute personne qui souhaite accéder à des alternatives. L'association Amicale du Nid a été agréée à Paris pour accompagner les personnes prostituées dans le cadre du parcours de sortie, dont les premières demandes seront examinées à l'automne.

La loi permet en outre de lutter plus efficacement contre les réseaux mais aussi d'atteindre les clients qui alimentent les réseaux. À Paris, 700 clients ont été verbalisés par les services de police depuis la promulgation de la loi.

Les services de l'Etat sont mobilisés pour lutter contre l'achat d'actes sexuels, en menant des actions de sensibilisation du grand public et de prévention en direction des jeunes et en responsabilisant les clients de la prostitution. La lutte contre les réseaux de proxénétisme et de traite des êtres humains est également un axe fort de l'action des services de l'Etat, la loi prévoyant notamment un dispositif de signalement des contenus illicites sur Internet et renforçant les mesures de protection des personnes témoignant à l'encontre des réseaux criminels.

L'Etat est au rendez-vous de la lutte contre toutes les violences faites aux femmes. La prévention et la lutte contre la prostitution s'inscrit aujourd'hui à part entière dans les politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes. À ce titre, elle figure dans le 5<sup>e</sup> plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2019) présenté en novembre 2016 par le Gouvernement.

### **Contact presse**

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)